



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# PROJET DE RESEAU EDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019



## ACADEMIE DE CRETEIL

### PROJET DE RESEAU 2015-2016

<b>Nom du réseau REP+</b>	<b>POLITZER</b>		
<b>Ville</b>	<b>LA COURNEUVE</b>	<b>Circonscription</b>	<b>LA COURNEUVE</b>
<b>Principal</b>	<b>M. AFCHAR</b>	<b>IEN</b>	<b>M. CHAUDUN</b>
<b>IA-IPR référent</b>	<b>Mme SURATTEAU</b>	<b>Coordonnateur</b>	<b>Mme DUCORON Mme GRONDIN</b>

***Références :*** ***Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école***

***Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - [Refondation de l'éducation prioritaire](#) – BO n°23 du 05-06-2014***

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :

Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

## I/ STRUCTURE DU RÉSEAU

### I.1/ COMPOSITION DU RESEAU

<b>Collège – Tête de réseau</b>		<b>Effectifs élèves</b>
GEORGES POLITZER		715
<b>Ecoles</b>	<b>Nom du directeur</b>	<b>Effectifs élèves</b>
ANGELA DAVIS MATERNELLE	Mme SOCROUN	164
ANGELA DAVIS ELEMENTAIRE	M. NOGARET	223
PAUL DOUMER MATERNELLE	Mme MEZIRA	185
PAUL DOUMER ELEMENTAIRE	Mme GOUZIEN	253
ROBESPIERRE MATERNELLE	Mme AMOURA	244
ROBESPIERRE ELEMENTAIRE	Mme VERDEGUEZ	252
ROSENBERG MATERNELLE	M. BROCH	132
JULES VALLES ELEMENTAIRE	M. NAYARADOU	275
<b>TOTAL des effectifs</b>		<b>2443</b>

### Composition du comité de pilotage du réseau

M. AFCHAR, Principal du collège  
M. CHAUDUN, I.E.N. La Courneuve  
Mme CYPRIA-CELMA Christiane, Principale adjointe du collège  
M. BENEZ Olivier, Directeur de la SEGPA Politzer  
Mme VERDEGUEZ Maria, Directrice élémentaire Robespierre  
M. NAYARADOU Emmanuel, Directeur élémentaire J. Vallès  
M. NOGARET Jacques, Directeur élémentaire Angéla Davis  
Mme GOUZIEN Alexandra, Directrice élémentaire P. Doumer  
M. BARRAUX Etienne, Professeur E.P.S.  
Mme MICHON Elodie, Professeur physique chimie  
Mme GROS Emilie, Documentaliste  
Mme BARES Marina, CPE  
M. MONTENVERT François, Professeur S.V.T.  
M. POIRIER Philippe, Professeur de mathématiques  
Mme Dureçu Marina, Professeur Arts plastiques  
Mme DUCORON Laurence, Coordinatrice REP La Courneuve  
Mme GRONDIN Karine, Coordinatrice REP La Courneuve

## Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

M. AFCHAR, principal du collège Politzer  
Mme CYPRIA, principale adjointe du collège Politzer  
M. BENEZ, directeur de la SEGPA Politzer  
M. KÉBOUCHI Kadir, formateur REP+

Mme BARADJI, professeur de français  
Mme CEBRIAN, professeur de français  
M. DOMENECH, professeur d'anglais de la 6<sup>e</sup>  
M. PLACIDE, professeur de mathématiques  
M. TESTON, professeur d'histoire et de géographie

M. CHAUDUN, inspecteur de l'Education Nationale à La Courneuve  
Mme VERDEGUEZ Maria, directrice de l'école élémentaire Robespierre  
Mme CARON Muriel, professeur des écoles à l'école élémentaire Robespierre  
M. NAYARADOU Emmanuel, directeur de l'école élémentaire J. Vallès  
Mme REVEREAU Marie-Charlotte, professeur des écoles à l'école élémentaire J. Vallès  
Mme GOUZIEN Alexandra, directrice de l'école élémentaire P. Doumer  
Mme HAMMAOUI Nadia, professeur des écoles à l'école élémentaire P. Doumer  
M. NOGARET Jacques, Directeur élémentaire Angéla Davis  
Mme GERVOIS Corinne, professeur des écoles à l'école élémentaire A. Davis  
Mme SOCROUN Martine, directrice de l'école maternelle A. Davis  
Mme TAMIMOUNT Linda, directrice de l'école maternelle P. Doumer  
Mme AMOURA Louisa, directrice de l'école maternelle Robespierre  
Mme DUCORON Laurence, coordonnatrice des REP de La Courneuve  
Mme GRONDIN Karine, Coordonnatrice REP La Courneuve

## I.2/ RESSOURCES HUMAINES

### Enseignants et personnels

### Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels		Nombre de postes en 2014-2015	
Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré	89	80	2		Coordonnateur de réseau (quotité)	2
Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré					formateur REP+	1
Enseignants SEGPA					Autre (à préciser)	
RASED						
COP						
CPE						
Médecin scolaire (quotité)					<b>Nombre de postes en 2014-2015</b>	
Infirmier (quotité)					PMQC*	1
Assistante sociale (quotité)					Scolarisation des moins de 3 ans	
Personnel administratif					CLIS	1
Assistants pédagogiques					ULIS	
Assistants d'éducation					UPE2A	2
Contrats aidés	21 EVS 2 CUI (chiffres de juin 2015)				Dispositifs relais (ateliers ou classes)	
ATOS/ATSEM					Autre (à préciser)	
Autres (à préciser)	6 EFS					

\*PMQC : plus de maîtres que de classes

## II/ DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du [référentiel de l'éducation prioritaire](#)

**Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**

- Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
- Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
- Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<p>Existence de projets qui mobilisent les compétences des élèves sur le lire, écrire, parler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ projet Presse pour les 4<sup>o</sup></li> <li>❖ projet « Patrimoine en partage » de la classe d'accueil – NSA –</li> <li>❖ projets littéraires, de lecture (hausse du nombre de classes engagées)</li> <li>❖ projet Vélocité</li> <li>❖ projet mathématiques/anglais</li> <li>❖ voyages en Angleterre, en Allemagne</li> <li>❖ spectacle de type comédie musicale</li> <li>❖ classes transplantées</li> </ul> <p>Augmentation des emprunts dans les BCD et des inscriptions dans les médiathèques.</p> <p>Meilleur investissement des élèves qui bénéficient d'un tutorat professeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sur la compréhension des lectures de tous types.</li> <li>❖ Sur la production d'écrits.</li> <li>❖ Elèves UP2A (CLA / NSA) intégrés dans les classes banales (carence de vocabulaire).</li> <li>❖ Globalement des difficultés sur le vocabulaire spécifique inhérent aux sciences et aux mathématiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Initiatives des enseignants.</li> <li>❖ Ateliers sur la pause méridienne : jeu d'échecs, chorale, théâtre.</li> <li>❖ Accompagnement éducatif : études dirigées en français, mathématiques et anglais au collège.</li> <li>❖ Accompagnement éducatif dans les écoles.</li> <li>❖ Les rendez-vous des classes dans les médiathèques de la ville.</li> <li>❖ La mise en place de BCD dans les écoles.</li> <li>❖ tutorat – professeurs –élèves en grande difficulté.</li> </ul>

**Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

- Projets et organisations pédagogiques et éducatives

- **Évaluation des élèves**
- **Suivi des élèves**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Existence de projets qui donnent du sens aux apprentissages reconduits chaque année.</li> <li>❖ Classe CHAM / Classe sportive</li> <li>❖ Rencontres sportives inter classes</li> <li>❖ La mise en place d'ateliers sur la pause méridienne qui font appel à des aptitudes extrascolaires.</li> <li>❖ Des relations davantage basées sur la confiance entre enseignants et élèves grâce au tutorat dans le second degré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Besoin d'harmoniser les pratiques d'évaluation en français (nécessité d'avoir une évaluation commune).</li> <li>❖ Manque de communication entre professeurs sur les critères d'évaluation.</li> <li>❖ Manque d'échanges entre enseignants sur les devoirs donnés à la maison.</li> <li>❖ Besoin urgent d'élaborer un livret de compétences au collège.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Evaluation diagnostique commune soumise à tous les élèves de 6° en mathématiques.</li> <li>❖ Soutien en français et en mathématiques pour les élèves de 4° (en grande difficulté).</li> <li>❖ Soutien EX-NF en français pour les élèves UP2A scolarisés en classes banales (tous niveaux confondus).</li> <li>❖ Moments d'harmonisation PE et PP 6<sup>ème</sup> sur les futurs 6°.</li> <li>❖ Interventions d'un professeur d'anglais dans une école élémentaire du réseau.</li> <li>❖ Echanges inter-degrés (premier degré et second degré – avec le lycée de secteur J. BREL et les lycées professionnels de La Courneuve et d'Aubervilliers).</li> <li>❖ La demi-journée de liaison accueil des CM2.</li> <li>❖ Mini stages en immersion des élèves de CM2 dans des classes de 6°. Non réalisé cette année.</li> <li>❖ Tutorat – professeurs –élèves en grande difficulté.</li> <li>❖ Echanges de service entre PE GS/CP</li> </ul>

**Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**

- **Coopération avec les parents**
- **Coopération avec les partenaires**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Dans les écoles des contacts réguliers, fréquents avec les parents qui s'impliquent dans la vie scolaire de leurs enfants.</li> <li>❖ Bon partenariat avec les associations qui proposent de l'aide aux devoirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Peu de contact avec les familles dont les enfants sont lourdement en difficulté.</li> <li>❖ Demande d'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> (inadaptée pour certains élèves).</li> <li>❖ Partage des locaux, du matériel avec les personnels municipaux dans le premier degré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en place d'un café des parents (Trois fois par an).</li> <li>❖ Réunion sur l'orientation par la COP pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, accompagnés pour certains du PP et des parents.</li> <li>❖ Entretien systématique réalisé par les CPE, le Principal ou son adjointe pour les élèves qui posent de gros problèmes de comportement dans l'établissement.</li> <li>❖ Plusieurs cellules de veilles mises en place pendant l'année (tous les 15 jours).</li> <li>❖ Cohérence des objectifs entre la communauté éducative et les partenaires.</li> <li>❖ Tenue d'une réunion de parents d'élèves de CM2 des écoles du réseau, au collège.</li> <li>❖ Partenariat bénéfique avec le DRE, la Fondation Jeunesse Feu Vert, l'association Fête le Mur, le référent de la Police nationale de La Courneuve, le relais collégiens-Lycéens (réseau Psychologue, pédopsychiatre, médecin, infirmier, les orthophonistes, le SESSAD, l'Hôpital Avicenne, le CMP, des chefs d'entreprises (pour les stages entreprises obligatoires pour les élèves de 3<sup>èmes</sup> banales, 3<sup>ème</sup> alternance et 3<sup>ème</sup> SEGPA).</li> <li>❖ Quand le travail scolaire entre dans les foyers.</li> <li>❖ Les traducteurs</li> </ul>

#### Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Attitude bienveillante de l'équipe de Direction vis-à-vis des équipes enseignantes.</li><li>❖ La mise en place de projets transdisciplinaires ou interdisciplinaires crée du lien entre les enseignants et leurs disciplines.</li><li>❖ Des échanges de service qui ont impact certain sur les pratiques pédagogiques.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Manque de concertation au sein des équipes éducatives.</li><li>❖ Manque d'échanges efficaces des enseignants sur la liaison premier /second degré depuis la disparition des stages de liaison.</li><li>❖ Manque de progressions communes dans chaque discipline et sur chaque niveau.</li><li>❖ Le manque de stabilité des équipes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Une confiance mutuelle et des affinités qui se créent entre enseignants favorisent le travail collectif.</li><li>❖ Echanges de service entre PE GS/CP</li><li>❖ Les conseils des maîtres, les conseils de cycles.</li></ul>



**Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

- **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**
- **Formation continue**
- **Accompagnement**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Certains contractuels recrutés qui ont obtenu le concours ou pas, demandent leur renouvellement sur le même établissement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Recrutement massif de contractuels.</li><li>❖ Disparition des stages de formation continue pour les enseignants titulaires.</li><li>❖ Manque de conseillers pédagogiques, de formateurs. Les directions des écoles suppléent au manque de formation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Des MAT dans le premier degré et des tuteurs dans le second ont une mission d'accompagnement et de formation.</li><li>❖ Les directions des écoles accompagnent les nouveaux collègues pour qu'ils puissent s'intégrer dans les dispositifs existants.</li></ul>

## Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau

- **Pilotage et fonctionnement du réseau**
- **Évaluation**
- **Valorisation du travail et communication**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Mise en place d'au moins deux comités de pilotage dans l'année permettant de définir les actions inter-degrés et d'en faire un bilan.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Les réunions ont lieu sur le temps élèves.</li><li>❖ Manque de personnes ressources pour conduire et enrichir les moments d'échanges.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ Présence d'enseignants de différentes disciplines, de PE en charge des classes de CM2, et des Directions d'écoles élémentaires et éventuellement des écoles maternelles lors du comité de pilotage ou du conseil école/collège.</li></ul>

### ❖ Volet social du diagnostic

Dans cette partie, vous ferez par exemple:

- un point de situation sur les boursiers,
- un bilan annuel de l'utilisation des fonds sociaux
- un point sur la contribution de la collectivité territoriale à la politique sociale de l'établissement.

### III/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

#### 1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:

<p><b>1</b> <b>Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</b></p>	<p>Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle, au quotidien, par le biais de moments institutionnalisés.</p> <p>Dans chaque niveau du réseau, des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.</p> <p>Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème.</p>
<p><b>2</b> <b>Conforter une école bienveillante et exigeante</b></p>	<p>Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.</p>
<p><b>3</b> <b>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</b></p>	<p>Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre pour la remise des résultats aux évaluations ou des bulletins en main propre.</p> <p>Des journées « classes ouvertes en activité » sont organisées dans les classes de CP.</p> <p>Des liens sont établis avec les médiathèques de la ville.</p> <p>Les relations sont établies entre les établissements scolaires et le coordonnateur du PRE.</p>

<p><b>4</b> <i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i></p>	<p>Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et au collège. La coprésence enseignante est pratiquée dans l'école du réseau qui met en place le dispositif PMQC (école élémentaire Robespierre). Ce dernier permet des échanges sur les pratiques pédagogiques.</p>
<p><b>5</b> <i>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</i></p>	<p>Le projet de réseau exprime les besoins de formation et organise le programme de formation du réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré. Les conseillères pédagogiques de circonscription développent les visites conseil.</p>
<p><b>6</b> <i>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</i></p>	<p>Une rencontre du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Les coordonnatrices y sont régulièrement associées.</p>

## 2. Plan d'actions du réseau

❖ *Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :*

### ***Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire***

#### **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »**

**Cycle 1 :** Acquisition et développement de *la conscience phonologique*. Mise en place d'outils communs du projet lecture « Agir pour l'école ».

**Cycle 2 :** Développement de la conscience phonologique, travail de la fluence et de la compréhension de différents types d'écrits..

**Cycle 3 :** Fluence et compréhension de différents types d'écrits, favoriser le travail de recherche et susciter l'envie de lire.

Mise en place du dispositif ROLL (Réseaux des observatoires locaux de la lecture) au cycle 3 avec le PMQC de l'école élémentaire Robespierre.

**Cycle 4 :** Travail de compréhension en variant les supports. Favoriser les échanges, les discussions autour des textes, des livres.

*(Le travail phonologique est fondamental au cycle 1 et au cycle 2. Au cycle 3, il peut aussi être mis en place pour des élèves allophones ou en grande difficulté).*

Voir la fiche action transmise « Mieux comprendre les lectures »

Une autre fiche action sur « Phonologie et fluence » sera transmise fin avril 2016, après les concertations entre enseignants des 3 cycles, remplacés par la brigade REP+

#### **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

Pour un engagement plus concluant des élèves dans le travail scolaire et un apprentissage de l'autonomie, les enseignants veillent au quotidien, au langage et à la posture de leurs élèves au sein de l'établissement scolaire.

#### **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires**

Mise en place de l'outil « Mallette des parents CP ». Voir fiche action « Coopérer avec les parents pour la réussite scolaire des élèves ».

Partenariat entre les établissements scolaires et les médiathèques de la ville qui prennent part aux projets en lien avec la littérature, la lecture.

Continuité du partenariat avec le Dispositif de Réussite Educative de la ville et les éducateurs de la Fondation Jeunesse Feu Vert.

#### **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Formations de proximité en deux temps avec un retour sur pratiques.

Mise en place du dispositif ROLL (Réseaux des observatoires locaux de la lecture) au cycle 3 avec le PMQC de l'école élémentaire Robespierre.

Conception d'évaluations communes.

Correction collective des évaluations.

Harmonisation des attentes et des exigences des enseignants vis à vis de leurs élèves.

#### **Modalités d'évaluation des élèves**

#### **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

Les outils du ROLL pour un diagnostic en lecture sur le cycle 3.

Mise en place efficiente des PPRE sur la liaison CM2-6<sup>ème</sup>.

#### **Prévention du décrochage scolaire**

#### **Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)**

orientation en seconde : 97 % hors CAP

66 % en seconde GT et 44 % en seconde professionnelle

Parcours d'orientation : néant sauf en SEGPA et un stage et un forum pour les 3<sup>ème</sup>.



❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

**Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

En 2015-2016 :

- 2 formations de 12 heures sur la lecture :

Développer la continuité de la didactique de la lecture de l'école au collège (cycle 3, 2016) 12 heures

Travailler la maîtrise de la langue en s'appuyant sur les conseils écoles-collèges (SOCLE 2016) 12 heures

Formations sur le climat scolaire

- Intervention sur le climat scolaire par le sociologue Gautier Scheifler
- Formation par la Mission Vie Scolaire de la DSDEN de Bobigny
- Intervention de M. Jean-Pierre Rosenczweig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny, présente le jeu « La place de la loi »
- Intervention d'un journaliste sur les outils d'internet au sujet de la radicalisation après les événements de novembre 2015.

Formations de proximité pour l'an prochain :

L'évaluation

Formations disciplinaires

le numérique

le bien-être pour bien enseigner



❖ *Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :*

**Accueil des moins de 3 ans**

Une TPS à l'école maternelle Robespierre ouvre à la rentrée 2016.

Cf. projet joint.

**Plus de maîtres que de classes**

1 enseignant supplémentaire (PMQC) sur l'école élémentaire Robespierre à la rentrée 2015.

Cf. projet joint.

**Accompagnement continu des élèves de 6<sup>ème</sup>**

Inclusion d'élèves de 6ème SEGPA dans des classes de 6ème banales et vis et versa.

→ *Joindre en annexe les fiches action*

## IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

### a.i.1. Organisation des temps de travail en équipe (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, interdegré)

- ❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :*

#### **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Créer des progressions communes et des outils communs afin de favoriser la continuité au sein du cycle.

Mise en place de formations communes 1er et 2nd degré.

18 heures réparties sur l'année scolaire, partagées en sessions de 3 heures où s'alternent concertation et formation.

### **2. Fonctionnement du réseau**

- ❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

*Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).*

*Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)*

- ❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Réunion hebdomadaire par niveau, sur des situations d'élèves en voie de décrochage. Recherche de solutions locales et individualisée. Le directeur de la SEGPA assiste à ces échanges.

- ❖ Autres fonctionnements particuliers :

### **3. Communication**

- ❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

❖ Externe

## PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le .....

Au conseil école-collège : le .....

Aux conseils d'école le .....

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le .....